

# PROCESSUS DE MISE EN VISIBILITE DES HOMOSEXUELS EN CONTEXTE DE REPRESSION AU CAMEROUN

**Achille Armand EBANA**

*PbD en communication pour le développement*

*Laboratoire d'Analyse des Conjonctures de Communication (Lacocom)*

*Laboratoire de Arts et de la Culture (LAC)*

*Département de communication*

*Université de Douala*

*ebana.achille@gmail.com*

## **Résumé :**

*Cet article vise à comprendre comment les homosexuels parviennent à naviguer et à gagner en visibilité dans un contexte où cette pratique sexuelle est criminalisée, et les cultures locales en désaccord avec cette orientation sexuelle. Ce questionnaire permet de montrer les stratégies de contournement que les membres de cette communauté développent pour mener leur vie amoureuse et faire connaître leur cause. Pour cela, plusieurs dispositifs de médiation sont mobilisés, à savoir les lieux communs, les médias traditionnels et internet. Pour comprendre ce phénomène, on a fait recours à la sociologie de la déviance, et les théories des SIC y afférentes. Ce travail s'inscrit dans une approche compréhensive visant à comprendre les stratégies de mise en visibilité développées par les homosexuels en dépit des contraintes normatives et culturelles qui contribuent à instaurer un climat de suspicion et de menace. A cet effet, plusieurs techniques de collecte de données ont été mobilisées. Comme résultats, il apparaît qu'ils fréquentent régulièrement des lieux spécifiques dans les villes camerounaises, notamment à Douala. De plus, l'affaire des listes, à travers la presse écrite, a contribué à l'émergence de ce phénomène public au sein de la sphère publique camerounaise. Enfin, on peut affirmer qu'internet est devenu un espace de sociabilité permettant aux homosexuels camerounais de mieux s'affirmer, de revendiquer leur identité et de faire connaître leur cause malgré la loi.*

***Mots clés :** homosexualité, visibilité, médias, sociabilité et relations*

## **Abstract:**

*This article seeks to explore how homosexuals navigate and achieve visibility in a context where homosexuality is criminalized and local cultures are in conflict with this sexual orientation. The inquiry demonstrates that homosexuals in Cameroon employ strategies to navigate their sexual lives and advocate for their rights. Various mediation devices, such as common meeting places, traditional media, and the Internet, are utilized for this purpose. The theoretical framework employed includes sociology of deviance, the Frankfurt School, cultural studies, technological determinism, and the Palo Alto School. Methodologically, this study adopts a comprehensive approach to understanding how homosexuals in Cameroon advocate for their cause and navigate their sexuality despite normative and cultural constraints that create an environment of suspicion and threat. The lives of homosexuals are sometimes endangered. Observation and documentary analysis are used as data collection methods. The findings reveal that*

*homosexuals frequently gather in specific locations in Cameroonian cities, particularly in Douala, and this practice is well-known among the city's residents. Additionally, visibility of the issue of homosexuality has increased due to events such as the Lists affair, leading to its emergence as a public phenomenon within the Cameroonian public sphere. Lastly, the Internet serves as a space for social interaction, allowing Cameroonian homosexuals to assert their identities and advocate for their rights, despite legal restrictions rights.*

**Keywords:** *homosexuality, visibility, media, sociability and relationships*

## Introduction

La pratique de l'homosexualité est pénalisée au Cameroun par la loi n°2016/007/DU 12 Juillet 2016 portant code pénal, article 347-1. Cet article stipule qu'il est puni d'emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende vingt mille (20 000) à deux cent mille (200 00) francs CFA toute personne ayant des rapports sexuels avec une individu de même sexe. Ces dispositions légales permettent aux autorités administratives de réprimer de façon réglementaire ou non tous les individus soupçonnés d'avoir des relations sexuelles gays. Dans ce climat délétère et de suspicion, les populations prennent parfois le relais des autorités dans cette mission de répression et de « *chasse aux homosexuels* », au détriment de la loi. La conséquence de ces actions répressives est leur entrée au « *maquis* » au sein de l'espace public camerounais. Face à cette situation où leurs droits sont « *embrigadés* », on peut se demander comment ces derniers parviennent à se rendre visibles ainsi qu'à défendre leur cause alors qu'il leur est interdit toute action leur permettant de se déplacer librement. Ce travail a pour objet de montrer que les tenants de la cause homosexuelle et les homosexuels mobilisent plusieurs stratégies de communication pour se rendre visibles et s'imposer dans un espace public qui en est réfractaire et criminalise sa pratique. Afin d'atteindre cet objectif, les théories sociologiques de la déviance et de l'École de Francfort, le déterminisme technologique de Marshall McLuhan, les Cultural studies et l'École de Palo Alto seront mobilisés, soutenus par une méthodologie compréhensive et des techniques d'analyse des traces relevant de plusieurs ordres. Ce travail sera divisé en trois parties : la première portera sur le cadre conceptuel, théorique et méthodologique ; la deuxième se concentrera sur l'homosexualité en contexte de répression ; enfin, la troisième partie abordera les stratégies utilisées pour la rendre visible au Cameroun malgré les contraintes répressives.

## **I. La perspective compréhensive et la mise en visibilité de l'homosexualité au Cameroun en contexte de répréhension**

Dans une recherche centrée sur l'intentionnalité, il est crucial de prendre en considération la subjectivité des individus, alors que « *la dialectique épouse l'Être, mais ne sait pas trouver le Dire de l'Être...* » (Piguet, 1975 :149). La question de l'homosexualité revêt une importance singulière dans le contexte africain en général, et camerounais en particulier, en raison de sa nature tabou et intime. Le sexe dans ce cadre-là se pratique plus qu'il ne se dit (Boupot, 1999). On en parle par le biais des métaphores, des analogies voire d'ellipses et de métonymies (Abega, 1985). Dans cet univers culturel où le sexe est tabou, l'homosexualité, selon Paulette Beat Songue, est considérée comme un fait social en Afrique allant à l'encontre de la norme, même dans les régions où elle est tolérée (2007 :10). C'est une réalité qui concerne tous les individus, mais qui reste peu discutée ou revendiquée. Comme si on avait peur de reconnaître son développement. Il s'agit pour nous d'analyser et de comprendre comment les membres de cette communauté arrivent se rendre visibles et de revendiquer leur identité, en dépit d'un contexte particulièrement répressif qui, pour Michael Pollak, soulève la question des limites d'une approche scientifique de cette orientation sexuelle (1982 : 56).

### ***1.1 La mise visibilité de l'homosexualité sous la coupole des moyens de communication de masse et de proximité***

Mettre en surface le processus de visibilité des homosexuels dans un contexte répressif où cette pratique sexuelle est criminalisée n'est pas chose aisée. Il est important de s'entourer des dispositifs théoriques permettant d'aboutir à des résultats efficaces. C'est pour cette raison qu'on convoque la sociologie de la déviance en mobilisant la théorie de l'étiquetage de Howard Becker et l'apport de Erving Goffman sur la stigmatisation. Ces deux modèles sociologiques seront complétés par le déterminisme technologique de Marshall Mc Luhan, l'École de Francfort, les Cultural Studies et l'École de Palo Alto.

#### ***Les sociologues de la déviance***

Dans la société camerounaise contemporaine, les homosexuels

sont considérés comme des déviants. Pour comprendre leurs difficultés à se mouvoir normalement tout en revendiquant leur identité, il est utile de s'en tenir à la sociologie de la déviance pour saisir les interactions entre ces *outsiders* (Becker, 1985) et le reste de la population. Le déviant est perçu comme un individu qui n'est pas en conformité avec les normes sociales en vigueur dans son groupe ou dans la communauté. Compris dans cette optique, la déviance n'existe que par un rapport à la normalité dont elle est l'émanation (Beitone and All, 2000 :330). On peut relever qu'Emile Durkheim l'évoque comme « *la blessure de la conscience collective* ». Parmi les sociologues fonctionnalistes de la déviance, Talcott Parsons pense que la normalité n'est pas une notion univoque et catégorique, c'est un processus négocié et évolutif permettant de conduire à l'homéostasie (Ibidem, 331). C'est ce qui amène Robert K. Merton à la penser sous le prisme de la non concordance entre les buts culturellement valorisés et la possibilité d'accès aux moyens légitimes de les atteindre. Le problème avec la vision durkheimienne et les approches fonctionnalistes tient au fait qu'elles ne sont pas appréhendées sous le spectre d'une interaction sociale, ne prennent pas en considération les types de réactions du contrôle social par rapport à elle, et enfin ne tiennent pas compte de la relation entre celle-ci et la constitution de l'identité sociale. Ce sont ces raisons qui fondent le choix des sociologues de la déviance la magnifient comme le produit d'une interaction sociale. Pour eux, c'est à travers les interactions que transparait sa catégorisation et que les stigmates se révèlent. Ces derniers peuvent être perçus comme la détention d'une caractéristique pouvant ternir la réputation de celui qui la porte (Goffman, 1975).

Pour Howard Becker in *Outsiders : Étude de sociologie de la déviance*, parlant de l'étiquetage, la déviance n'est pas le résultat d'un dysfonctionnement. Elle résulte du regard qu'un groupe social porte sur des individus. Il pense que le déviant est celui sur lequel une étiquette a été appliquée avec succès. Son comportement est celui auquel la collectivité attribue cette marque. L'outsider, dans ces conditions, est considéré comme un « *étranger* » du fait qu'il a enfreint les normes d'une société ou culture donnée. C'est le cas des homosexuels camerounais, ceux-ci sont considérés comme ayant transgressé la loi locale et les normes culturelles de la plupart des composantes segmentaires de ce pays. De même, ils sont généralement surpris de ne pas être compris des autres membres de la communauté, qui les considèrent également

comme « *étrangers* ». Dans le cadre qui est nôtre, cette théorie permet de comprendre la situation trouble dans laquelle se trouvent les personnes de cette catégorie sexuelle. Celles-ci essaient de s'en sortir en cherchant les voies et moyens pour faire évoluer leur cause et sortir de la clandestinité, et vivre comme des individus normaux. Mais généralement, cela amène l'étiqeté dans une mouvance qui le soumet à une transgression permanente des normes et l'inscrit dans une carrière déviante. Ce qui conduit à la stigmatisation.

Erving Goffman a également participé à la compréhension de ce phénomène à travers l'assignation d'une place, c'est-à-dire en établissant une différence avec l'Autre qui n'est pas lui. Dans son ouvrage *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, il stipule que la stigmatisation permet d'éclaircir la relation entre le déviant et le problème de la déviance. Pour lui, l'anathématisé est généralement un individu que quelque chose disqualifie, ce qui empêche qu'il soit accepté dans la société (1975 :7). Le stigma désigne des marques corporelles destinées à exposer l'inhabituel et le détestable dans le statut moral de la personne désignée (Ibidem :11). Il faut également reconnaître qu'il peut être de l'ordre du symbole, dans ce cas, le stigmatisé pourra toujours le dissimuler ou faire recours aux « *désidentificateurs* », c'est-à-dire à d'autres signes qui modifient la perception des normaux. La stigmatisation est moins l'attribut lui-même qu'une certaine relation entre ce que la communauté attend de l'individu, de son attribut (identité virtuelle) et ce que le stigmatisé estime être véritablement (identité sociale réelle). Cela suppose que toute personne est dotée d'une identité sociale possédant les deux dimensions. La dissension entre ces deux types d'identité est à l'origine du processus de stigmatisation. Goffman met en exergue ce qu'il appelle information sociale, c'est-à-dire l'information communiquée par un individu sur sa personne à la société. Cela l'amène à analyser les rencontres entre les « normaux » et les stigmatisés, ceci dans l'optique de voir comment le second pourra se dévoiler au premier à travers des indices comportementaux qu'il va essayer de façon consciente ou non. Et la réaction du premier pourra être scrutée pour saisir sa position. Au-delà de ce qui vient d'être dit, le stigmatisé cherchera également des groupes de pairs pouvant lui apporter du réconfort. En plus de ce qui a été mentionné précédemment, il va également quérir le soutien des communautés de pairs. Ces dernières vont lui procurer confiance et

réconfort, lui permettant ainsi de s'accepter en tant qu'individu différent des autres.

Ces deux théories permettent de comprendre comment l'homosexuel se dissimule ou se dévoile à l'Autre, surtout dans un contexte de répression tel que le nôtre. Elles permettent de saisir comment il réussit à se créer des relations et exister malgré le contexte répressif. C'est pour cela que les théories des SIC sont importantes pour saisir le processus de mise en visibilité.

***Les théories des SIC : entre déterminisme technologique, construction du consentement et construction des relations...***

Pour comprendre comment les homosexuels parviennent à se rendre visibles, faire connaître leurs différences et se rencontrer dans un contexte de répression, il est important de répertorier les théories des SIC qui permettent de cerner les différents moyens utilisés à cet effet. Parmi les approches essentielles pour comprendre la situation, le déterminisme technologique de Marshall McLuhan, l'École de Francfort et l'École de Palo Alto sont incontournables.

Marshall Mc Luhan pense que « *le message, c'est le médium* » (1968), cet aphorisme permet de montrer que le contenu du message n'est pas plus important que le *medium* lui-même. Ce qui est à prendre en compte, c'est la technique médiatique à travers laquelle le message est transmis. Il pense que « *les effets d'un médium sur l'individu ou la société dépendent du changement d'échelle que produit chaque nouvelle technologie* » (ibidem, 1968). Les médias ne sont pas des supports passifs mais des processus actifs qui influencent le sens du message. Ils bouleversent les modes de vie parce qu'ils permettent aujourd'hui une ubiquité communicationnelle, réorganisent et brouillent les liens sociaux et les imaginaires. Pour cela, les pouvoirs publics n'ont plus un réel contrôle sur le contenu informatif. Pour lui, chaque média a des caractéristiques propres qui façonnent les types de liens. Il affirme que « *c'est le médium qui façonne le monde et détermine l'échelle de l'activité et les relations des hommes* » (1977 :27). Internet, par exemple, a permis de construire un réseau de relations virtuelles permettant aux homosexuels de s'inscrire dans les réseaux de pairs tout en affirmant leur identité. Cet espace se positionne comme celui des rencontres leur facilitant par exemple d'échapper aux contextes criminalisant cette pratique sexuelle (Awondo, 2016). Au-delà de

L'utilisation des médias comme dispositifs de médiation par excellence, ceux-ci sont également utilisés pour faire asseoir « l'idéologie » LGBT à travers divers contenus. Car l'incursion de médias tel qu'internet a bouleversé les liens sociaux et les modèles de valeurs au sein de l'espace public camerounais.

L'École de Francfort est mobilisée dans le cadre de cette étude pour démontrer comment certains contenus et discours rendent visibles l'homosexualité en tant que pratique sexuelle, l'intégrant comme faisant partie du paysage d'une société donnée. Cela va d'internet en passant par la télévision et le cinéma. Les tenants de cette posture théorique font comme observation que la culture s'est dépravée (Adorno et Horkheimer, 1974 : 152), il n'y a plus de cultures singulières mais la production d'un individu unidimensionnel qui n'a plus de spécificités propres et réagit positivement à tout type de *stimuli*. Les médias ont par conséquent la capacité d'influencer l'Homme dans sa prise de décision, ce d'autant plus que les contenus médiatiques ne sont pas neutres, car ils diffusent à un niveau superposé deux types de messages : un message manifeste, qui donne à voir, et un message latent, généralement caché, qui donne à penser (Adorno, 1999 :50). C'est le second qui permet d'imposer aux populations des représentations des classes dominantes. On peut conclure que ce jeu de messages superposés permet aux médias d'endoctriner les individus des strates inférieures. Au-delà de l'endoctrinement, la relation est également importante dans la construction des liens.

L'École de Palo Alto, malgré le caractère antimonique avec les précédentes théories des SIC, nous permet de montrer que les homosexuels dans un contexte de répression comme celui du Cameroun mobilisent une communication globale. L'une des composantes est dite linguistique, c'est-à-dire le langage, voire le néolangage mobilisé par les gays. Pierre Bourdieu dit à ce propos que parler, c'est s'approprier l'un et l'autre des styles expressifs déjà constitués dans et par l'usage (1982 :41-42). Il s'agit de mobiliser la compétence nécessaire pour parler la langue légitime qui dépend du milieu voire de la classe sociale. On peut également mobiliser son versant non verbal à travers les lieux où les homosexuels se rencontrent (la proxémique), comment ils s'habillent, plus encore que les signes qu'ils mobilisent pour se faire reconnaître par les pairs (la kinésique). En somme, il est question de faire ressortir les manifestations paralinguistiques, corporelles et proxémiques leur

permettant de se rendre visibles et mener leur vie sans gêne malgré le contexte répressif. Mais, il est important de mettre en évidence la méthodologie employée pour mener cette recherche.

### ***I.II Homosexualité : un problème scientifique en contexte de répression***

« *L'homosexualité est partout en Afrique un fait social allant à l'encontre de la norme, même là où elle est tolérée* » (Songue, 2006). Cette assertion tend à montrer qu'il est difficile d'aller sur le terrain pour récolter les données, parce qu'elle est perçue jusque-là comme « *une réalité qui constitue pour les sociétés africaines une plaie grandissante que l'on s'évertue de garder bien couverte et dont on voudrait sciemment ignorer le développement* » (ibidem, 2006). C'est pour cette raison qu'il est question de mobiliser une recherche de type compréhensive, c'est-à-dire une méthodologie de l'interprétation fondée sur « *l'objectivation des processus psychiques individuels* ». Il importe de s'appuyer sur les stratégies des acteurs, leurs marges de manœuvre et les effets d'intégration (Ferréol and All, 2015 :54). Du fait de toutes ces difficultés, la collecte des données s'est appuyée sur l'observation participante à travers l'identification et la fréquentation des lieux physiques où les homosexuels ont leurs habitudes à Douala, la fréquentation des groupes et pages *Facebook* pour voir comment les homosexuels camerounais « *se donnent en spectacle* », la visualisation des films camerounais, africains et autres pour montrer comment une certaine réalité homosexuelle participe à la construction d'autres imaginaires sexuels contraires aux habitudes locales. Au-delà de l'observation participante, l'analyse documentaire est une autre source importante de récolte des données. Parmi les données, il y a des traces écrites et (ouvrages, articles scientifiques et de presse écrite), les traces audiovisuelles et les images. A ce niveau, il a été question d'étudier les différentes productions textuelles et audiovisuelles pour ressortir le sens social que les différents acteurs ont de l'homosexualité, et comment les homosexuels mobilisent des stratégies pour évoluer dans un univers coercitif. Pour cela, nous avons parcouru plusieurs journaux de 2006 impliqués dans « *l'affaire des listes* » à travers une analyse de leurs discours pour montrer comment ils ont fait de l'homosexualité un sujet de débats au sein de l'espace public camerounais. De même, il a été également question de visionner les différents contenus cinématographiques des chaînes de télévisions camerounaises pour montrer comment ces contenus réussissent à

modifier les représentations des populations à travers différentes scènes homosexuelles. De même, nous avons parcouru les différents pages, groupes et sites homosexuels camerounais pour récolter des données permettant d'avoir une idée de la façon dont ils se rencontrent, dans quels lieux et ce qu'ils pensent d'eux-mêmes. Toutes ces données seront analysées dans une perspective permettant de « ... *concevoir l'organisation sociale du discours comme étant issue de l'organisation même de l'expérience du producteur du discours* » (Sabourin, 2009 :441). Il est question de ressortir les espaces sociaux de l'expérience dans le discours, les différences de temporalités sociales, comment la vie sociale est mise en relief et les différenciations sociales qui en découlent (ibidem, 2009 :441).

### ***I.III Une perspective analytique trouble***

Analyser un phénomène lié à l'homosexualité au Cameroun est assez complexe, car le contexte ne se prête à ce type d'exercice. Il s'agit du regard de l'autorité sur vous, mais également de celui des populations qui sont méfiantes et suspicieuses, dès lors qu'on évoque cette orientation sexuelle même si Charles Gueboguo et autres tendent à montrer que le phénomène rejet est une construction coloniale et postcoloniale qui repose sur une surpolitisation du fait (Gueboguo, 2007, Awondo, 2019). Pour ces auteurs, l'homophobie s'est accentuée en Afrique à partir des années 2000. Cela est la conséquence d'un surgissement dans l'espace public des acteurs moraux en pleine crise économique et politique. Cette pratique sexuelle est pointée du doigt comme la conséquence de tous les maux ou justifiant les insuffisances de l'ordre gouvernant voire la faible ascension des jeunes. Tout cela ne permet pas au chercheur de mieux se mouvoir. Malgré cela, il est crucial, à partir d'une analyse du discours, de considérer non seulement les aspects verbaux mais aussi non verbaux, inscrits dans une communication totale où tous les éléments du contexte contribuent à la signification. Les données ont été analysées à partir des perspectives d'une sociologie compréhensive permettant d'expliquer l'interactionnisme historico social et le sens que les individus ou groupes d'individus donnent à leurs actions et à celles des autres. L'objectif est de mettre en lumière comment les homosexuels parviennent à se rendre visibles dans un contexte aussi répressif. Cela n'est pas toujours le fait de ces derniers, on peut également dire que tous les actes posés par « *les doubles* » (Awondo, 2019) participent au débat sur la question et la rendent visible.

## **II- L'homosexualité au Cameroun : histoire de stéréotypes et d'une répression**

Afin de mieux comprendre la question de la visibilité de l'homosexualité dans un pays comme le Cameroun, où la pratique est réprimée par la loi, où les populations y sont hostiles et la perçoivent comme une importation occidentale, il est essentiel d'examiner le cadre normatif ainsi que les stéréotypes et imaginaires qui influent sur la perception de cette question par des communautés. Malgré les différentes thèses qui prévalent dans la recherche sur ce sujet et qui soutiennent l'existence de cette pratique sexuelle dans l'Afrique précoloniale (Broqua, 2012), il est important de prendre en compte ces éléments pour analyser pleinement cette problématique. Il faut dire que le contexte camerounais, au vu des normes légales et coutumières, est hétéronormatif du moment où il impose l'hétérosexualité comme orientation sexuelle unique tout en niant les autres formes de sexualité, il consacre l'homophobie qui désigne les attitudes et les conceptions négatives de l'homosexualité (Borillo, 2000).

### ***II.1 Le cadre répressif de l'homosexualité au Cameroun***

La pratique de l'homosexualité est pénalisée au Cameroun et régie par la Loi 2016/007 du 12 juillet 2016 portant code pénal, dans son article 347-1. Elle stipule qu'il est puni d'un emprisonnement de 06 mois à 5 ans et d'une amende de 20 000 à 200 000 francs CFA, toute personne qui a des rapports sexuels avec un partenaire de même sexe. Saisi seulement dans la règle, cet article ne rend pas totalement compte de la gravité des faits que le législateur a voulu soulever. Replacé dans son chapitre, on comprend mieux la gravité des faits. Le chapitre V suscité du Code pénal parle de l'atteinte contre l'enfant et la famille.

### ***L'importance de la famille et l'enfant...***

L'homosexualité est considérée comme une menace pour la survie de l'espèce humaine (Lado, 2011 :3). Elle est appréhendée comme un frein à l'évolution de l'espèce, car deux personnes de même sexe ne sauraient procréer et par conséquent la population africaine en général et camerounaise en particulier court des risques de connaître le même sort que les populations occidentales. Cette perception tient à une chose, le nombre d'enfants est encore considéré comme l'essence du pouvoir et

de la richesse en Afrique. Elle puise ses références des textes sacrés tels que le Coran et la Bible, qui affirment que Dieu a créé la femme pour l'homme et vice versa, dans le but de procréer et de peupler la Terre. Ainsi, elle est perçue comme une menace pour cette mission. Ce point de vue est également soutenu par des éléments culturels.

## ***II.II La construction sociale de l'homophobie au Cameroun***

Le Cameroun est parmi les pays africains où la pratique de l'homosexualité est réprimée. Cette répression tire son essence de la loi comme nous l'avons montré *supra*, des cultures des différentes communautés camerounaises qui la consacrent comme de la sorcellerie (Abega, 2007a :224), et la religion, qui la honnit comme étant une perversion et prend pour référence l'histoire biblique de la destruction de Sodome et Gomorrhe. Ces trois points participent à la construction sociale de l'homophobie. Celle-ci est comprise comme « *l'ensemble des discours et des pratiques qui contribuent à l'exclusion ou à l'infériorisation des homosexuels* » (Fassin, 2008).

### ***Du droit...***

Comme nous l'avons dit, l'histoire de la répression des homosexuels au Cameroun tire sa source de l'article 347.1 du Code pénal (Loi N°2016/007 DU 12 Juillet 2016). Cette loi sanctionne les individus reconnus coupables d'avoir des relations sexuelles illégales par le biais d'une amende. Cet article semble en contradiction avec les droits de l'Homme, dont la mission régalienne est d'assurer la protection de la vie et de la dignité humaine. Le Cameroun a ratifié la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples de 1981. Malgré cela, cet État trouve cette pratique incompatible avec les normes sociales et culturelles des différents segments communautaires qui le composent. Il faut reconnaître que la répression a pris sa forme la plus abrupte avec la diffusion des listes des personnalités présumées homosexuelles en mai 2006 par le journal *L'Anecdote* d'Amougou Belinga. Plusieurs personnes, ayant cette orientation sexuelle, ont été arrêtées depuis lors et écrouées dans les geôles. *Alternatives Cameroun*, une association de droit camerounais, dénombre, dans son rapport de 2018, 60 cas d'arrestations et de détention arbitraire (2018 :10). On peut affirmer qu'il y a des cas

non répertoriés dans cette étude. Au-delà de celles-ci, il y a également des cas d'arnaques, de violences physiques, de chantage et d'extorsions.

### ***De la culture...***

Les populations, parfois ignorantes de la loi, participent à la répression en prenant pour prétexte que l'homosexualité n'est pas un fait sexuel local, mais une importation occidentale. Il est connu de tous que cette assertion semble être un truisme, car plusieurs études en Afrique de l'Est et du Sud semblent démontrer que cette pratique était courante lors de la période précoloniale. Même si Ludovic Lado montre qu'il existe peu d'études sérieuses et bien documentées qui semblent confirmer cette assertion en Afrique Centrale (2011 :1). Cette pratique est assimilée à de la sorcellerie comme Séverin Cécile Abega la présente. Au-delà de cette affirmation, les populations pensent également que c'est une imposition occidentale axée sur la dépopulation de l'Afrique, et par conséquent permettant la continuation de la mainmise de l'Occident sur ce continent. En fin de compte, si cette pratique est également perçue comme un moyen de mobilité sociale, il est important de reconnaître qu'elle met en évidence son caractère supposé néfaste en permettant de dominer les membres les moins favorisés de la société et en drainant leur énergie vitale. L'homosexualité ne s'inscrit pas seulement sur les corps mais également les esprits. D'où les représentations fantasmagoriques qui entourent cette pratique sexuelle au sein des différentes communautés camerounaises. Cela se manifeste notamment à travers différentes formes d'agressions physiques et psychologiques, ainsi que parfois des violences sexuelles, comme le montre l'étude d'Alternatives Cameroun (2018 :1-5).

### ***De la religion...***

La plupart des religions monothéistes, en particulier le Catholicisme et l'Islam, ainsi que les religions africaines athées sont natalistes, et par conséquent condamnent cette pratique sexuelle en la qualifiant d'abomination. Cela est dû au fait qu'elle est perçue comme une remise en question de l'injonction biblique centrée sur la sacralité de la famille, telle que formulée dans le verset de la Genèse 2, 24 : « *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair* ». On peut également évoquer le châtement de Sodome et Gomorrhe (Genèse 19). L'une des homélies de l'ancien

Archevêque de l'Archidiocèse de Yaoundé, Tonye Bakot en 2012 demeure l'un des grands moments de dénonciation de l'homosexualité au Cameroun. Ces discours laissent transparaître des stéréotypes.

### ***II.III Stéréotypes émanant des discours sur l'homosexualité au Cameroun***

La question qui vient immédiatement à l'esprit est de savoir ce qu'on entend par stéréotypes ? Ce concept, malgré sa longue histoire, a été introduit pour la première fois par Walter Lippmann en 1922. Il l'appréhende comme des images dans nos têtes, c'est-à-dire des catégories descriptives simplifiées par lesquelles l'on cherche à situer autrui ou des groupes d'individus (Legal et Delouée, 2015 :9). Cette définition a évolué et le concept est perçu comme un ensemble de croyance à propos d'un groupe social donné. Ils sont de l'ordre des représentations sociales voire des imaginaires et sont socialement partagés, c'est-à-dire charriés voire entretenus par le milieu social et les moyens de communication. Ce sont des types de connaissances, mais simplificateurs, voire déformants, de la réalité. La définition de cette notion permet de mettre en lumière la perception déformatrice de l'homosexualité par les Camerounais. Pour eux, un homosexuel est généralement reconnu par certains signes significatifs.

Pour les Camerounais, les homosexuels sont perçus comme étant des personnes efféminées. Cela se manifeste à travers des coiffures atypiques, des vêtements moulants mettant en valeur les atouts physiques, la démarche ainsi que le port de boucles d'oreilles (Gueboguo, *ibidem* : 80). Cette description vaut pour ceux qui ont une allure féminine et également pour les lesbiennes qui veulent ressembler aux hommes à travers le port vestimentaire. Ceux qui conservent leurs masculinité et féminité, il y a des signes qui permettent de les identifier (boucle fixée à l'oreille gauche), toujours bien vêtu (costume ou port du tricot moulant collant au corps) et pour les femmes, il y a le port de la chaînette au pied droit, symbole de masculinité, le port régulier des pantalons, blousons, tricots, casquettes et autre bague à l'orteil (Gueboguo, *ibidem* :80-81). Si certains homosexuels présentent des signes extérieurs distinctifs tels que décrits ici, ceux-ci ne sont pas toujours mis en évidence de façon ostentatoire et sont généralement reconnus par leurs pairs, du moment où ils ont en partage le même code. Ces stéréotypes sont oubliés qu'un homosexuel peut être « *monsieur ou madame n'importe qui* ». Vouloir à tout

prix identifier les homosexuels à travers ces signes est une erreur d'appréciation. On peut être efféminé de naissance pour des hommes ou avoir des traits de garçon sans toutefois avoir en partage l'attrait à l'homosexualité. De même, la plupart des jeunes aujourd'hui ont adopté les mêmes styles de vêtements et de coiffure cités *supra*, Charles Gueboguo parle de *metrossexualité*, c'est-à-dire que sous l'influence de la publicité et de la mode, les jeunes hommes et même les femmes adoptent des ports vestimentaires jusque-là destinés aux femmes ou le contraire. Il parle alors d'une reconstruction de l'hétérosexualité à travers la « colonisation » des territoires jusque-là réservés au féminin ou au masculin (ibidem :82). Ainsi les hommes assument leur féminité et les femmes, leur masculinité. Pour cette raison, il est difficile de reconnaître avec certitude la figure de l'homosexualité. Elle est également perçue comme de la sorcellerie ou encore un moyen d'ascension sociale.

Parmi les stéréotypes qui structurent les imaginaires sur l'homosexualité au Cameroun, celle-ci est peinte comme de la sorcellerie c'est-à-dire que « *les aînés sociaux* » la mobilisent pour puiser l'énergie vitale des plus jeunes. Certains contenus de séries camerounaises à l'instar de « *La bataille des chéries* » de Kepombia y font allusion de façon subreptice. C'est également un moyen permettant aux « *cadets sociaux* » d'accéder à des positions de rente et de pouvoir. Si on peut donner du crédit à ces discours, il faut également reconnaître qu'il y a des Camerounais qui revendiquent cette configuration sexuelle. Elle n'est pas seulement une pratique opportuniste pour une ascension sociale. Il est crucial de fournir des explications afin de sensibiliser les communautés au fait que l'homosexualité est une forme de sexualité, même si elle semble être en contradiction avec les normes culturelles et religieuses locales qui la considèrent comme allant à l'encontre de la nature. Si les stéréotypes ordonnent la perception que les Camerounais ont en majorité de l'homosexualité, et dans un contexte de répression, on est en droit de se poser la question de savoir comment parvient-elle à être visible ?

### **III- Stratégies de mise en visibilité de l'homosexualité en contexte de répression au Cameroun**

Au Cameroun, malgré un contexte juridique, culturel, voire idéologique défavorable, l'homosexualité et les homosexuels parviennent à se donner des espaces de visibilité à travers des stratégies multiples. Ces

espaces peuvent être des signes, des lieux de convivialité, des associations, des médias et internet. Charles Gueboguo dit à ce propos que depuis les années 1990, il est observé une forte tendance d'hommes et de femmes à se tourner de manière visible vers des pratiques sociales naguère prohibées (Ibidem :79). Le sujet occupe une part importante des débats au sein des différents espaces publics camerounais.

### ***III.1 Les lieux de rencontre des homosexuels***

À Douala, il y a plusieurs endroits où les personnes ayant une orientation sexuelle différente se rassemblent et se rencontrent, mais ces lieux ne sont pas exclusivement réservés à cette communauté. Ils peuvent être qualifiés de « *small g* », c'est-à-dire des lieux fréquentés par eux mais ouverts à tous (Highsmith, 1995 :12).

Leurs lieux communs de rencontre ne sont pas toujours indiqués de façon explicite si l'on n'est pas membre de la communauté. Ce besoin de discrétion est la conséquence du climat de répression. Dans le site « *Le monde gay au Cameroun* », Expat46 (un pseudonyme) dit qu'il vit au Cameroun, et cette orientation sexuelle est assez mal vue et les gens sont intolérants (12 septembre 2013 à 15h30 :44). Narcissentcheu, dans le même site, affirme que l'administrateur a fait effacer les noms des bars, pubs et autres lieux de rencontres des homosexuels à Douala (08 juin 2023 à 23h 47 :01). Malgré ces discours, le site *Misterbe**»*** présente tout de même une liste des hôtels fréquentés par les membres de cette communauté à Douala, entre autres, il y a l'hôtel Ibis, le Dreams hôtel, Akwa Palace, la Résidence hôtelière Samba, le Marriot Metropolitan Hotel entre autres. On perçoit bien que la plupart des hôtels importants et à dimension internationale sont cités. Mais remarque est faite qu'en l'entame de celle-ci, il est recommandé de la discrétion, du fait de la loi et la perception des populations de cette pratique. Cela montre bien que les homosexuels courent des risques en cas de surexposition, un article du site *76CRIMES EN FRANÇAIS* mis en ligne le 17 janvier 2017 et intitulé « *Cameroun : gays persona non grata dans les anciens bars friendly* » étaye ces propos en montrant que les snacks *Nguilanyama* à Douala et l'*Alizée* à Yaoundé ont fermé leurs portes aux personnes de minorités sexuelles. Les raisons invoquées par l'article, surtout pour le cas du snack de Douala, sont celles liées à la sécurité, car le lieu a été menacé de fermeture par l'unité de police de Bonanjo (quartier administratif de ladite ville) et les natifs d'Akwa refusant de voir les homosexuels dans leur « *village* ». Ils

sont sous le coup des arrestations de la police ou d'une agression des riverains (Brokovitch, 17/01/2017). Malgré tout, les homosexuels ont des lieux connus de tous comme le snack *Canne à sucre*, et un autre à la Cité SIC du côté d'Ange-Raphael. Ils ont également élu domicile au Carrefour Nelson Mandela encore appelé « *Carrefour j'ai raté ma vie* », Combi Bar où certains « *vendent* » leurs services à leurs pairs. Les lieux de rencontre des gays sont connus par les personnes de cette communauté à Douala, même si le contexte répressif est toujours de mise, il demeure qu'ils sortent de plus en plus de leur isolement et acceptent d'affronter le regard inquisiteur des populations qui commencent à s'y habituer du fait que leurs imaginaires sont constamment renouvelés par des contenus des médias internationaux et locaux.

### ***III.II Les médias : vitrine d'une construction d'un narratif favorable à l'homosexualité***

Les médias traditionnels sont une vitrine par excellence permettant de rendre visible cette cause dans un pays comme le Cameroun où l'homosexualité est fortement contestée (75% en 2021 des habitants y sont hostiles, rapport de la Confédération Suisse en 2021 intitulé « Minorités sexuelles »). Ils permettent l'incorporation d'un savoir non-local pouvant être intégré de manière réflexive dans le processus de formation de soi (Thompson, 1995 : 66). La loi n°90/052 du 19 décembre 1999 sur la liberté de la communication au Cameroun institue le pluralisme médiatique, le pays va connaître une explosion du nombre de titres de presse écrite, de radios et de chaînes de télévision. L'espace camerounais est arrosé par plusieurs chaînes de télévision étrangères arrimées à plusieurs bouquets dont le plus important dans l'espace francophone est *Canal Sat*. Cela a pour conséquence l'arrivée au sein de l'espace public des contenus charriant d'autres imaginaires que ceux partagés par les instances locales de production des symboles. Ils participent par conséquent à construire de nouvelles manières d'être et de faire. Charles Gueboguo dit à ce propos que « *le premier facteur explicatif de cette visibilité de la manifestation homosexuelle en Afrique est celui des productions des médias, surtout les médias étrangers qui sont reçus en terre africaine. Ceux-ci irriguent d'images fortes et brutales, alimentent le subconscient et l'imaginaire des africains* » (ibidem :). On peut dire que la visibilité d'un discours provoque une résonance chez les publics lui attribuant plus de pouvoir et permettant sa reprise par d'autres publics (Maillard, 2018 : 5). Les médias

qui attirent notre attention dans ce travail sont : la presse écrite et la télévision.

### ***La presse écrite : un média qui a célébré l'homosexualité malgré elle***

Le moment le plus important où la presse écrite camerounaise a fait de cette orientation sexuelle un sujet d'actualité date de 2006 avec la publication des listes de supposés homosexuels, la plupart des personnes citées sont de l'establishment. Les journaux *La Météo*, *L'Anecdote* et *La Nouvelle Afrique* publient ces listes de personnalités publiques supposées homosexuelles. Celles-ci renferment les noms des femmes et des hommes célèbres de la république. On y trouve de hautes personnalités publiques et administratives (ministres, directeurs généraux et autres hauts cadres), des personnes du monde religieux (évêques, prêtres voire pasteurs), et des footballeurs (Awondo Patrick, 2012 :69). Voilà comment l'homosexualité va faire irruption au sein de l'espace public camerounais dans une optique polémiste. Le sujet aborde la question de la revanche des jeunes socialement moins favorisés sur leurs « *ainés sociaux* », en mettant en lumière l'un des aspects pervers du pouvoir et de la réussite. Il est vrai que cette perspective adoptée par certains médias privés était en accord avec les actions des populations, comme le souligne Richard Hoggart, « *si les classes populaires ont évolué sous l'influence des médias, c'est dans des directions et des formes déjà présentes dans les valeurs de la culture traditionnelle* » (1970 :65).

Si, pour la presse privée, la publication de listes représente « *une occasion favorable pour soulever de graves et décisifs problèmes politiques concernant la légitimité de ceux qui détiennent le pouvoir en manifestant au "peuple camerounais" leur indignité morale* » (Eboussi Boulaga, :2007), c'est-à-dire l'utilisation de l'homosexualité comme prétexte pour critiquer et inciter les populations à se retourner contre le pouvoir, plutôt que revendiquer les droits des homosexuels, il reste nécessaire de reconnaître que ces publications ont contribué à banaliser l'homosexualité en tant que sujet « *normal* » et à relancer le débat sur le respect des leurs droits, le droit à la différence et la dépénalisation de cette pratique, tout en leur accordant la parole à ceux qui en défendent la cause. Cette initiative offre également à la presse l'opportunité d'ouvrir le débat sur la question en invitant des personnalités de divers horizons. On les retrouve dans la faction des journaux dits sérieux à savoir *Le Messager* (13 février 2006, 17 février

2006), *Mutations* (30 janvier 2006, 10 février 2006, 14 février 2006, 6 mars 2006, 7 mars 2006, 13 janvier 2011), *Cameroon Tribune* voire *Le Jour* et autres. Certains vont montrer que la presse à liste ne respecte nullement l'éthique et la déontologie de journaliste et s'étaient prononcés contre la pénalisation de l'homosexualité, et le respect à la différence et des droits de l'Homme. De grandes figures de la presse écrite telles qu'Haman Mana et Suzanne Kala Lobé vont s'inscrire dans la perspective du respect des droits à la vie privée, *in fine* le droit des homosexuels. D'autres, à l'instar de *Cameroon Tribune*, le journal gouvernemental (8 février 2006, 13 janvier 2011), vont publier les articles sur les procès intentés contre les trois journaux ayant publié les listes, ceci dans l'optique de « reconstruire la figure » de l'ordre dominant. La réelle ouverture aux vents de liberté est à l'actif du Magazine *Situations* qui va accorder deux interviews : l'un à un homosexuel exilé avec comme titre « *Un homosexuel qui parle* » (n°0002, 10 février 2006), le second au chanteur emblématique de Makossa, Petit-Pays, qui avait posé nu sur l'étui de son album « *Pédés* » (n°87, 2007) (Awondo, 2012 : 80-81). On voit bien que la presse écrite camerounaise a contribué à rendre visible la cause homosexuelle à l'intérieur du pays brisant l'*omerta* sur ce sujet, et provoquant les débats autour. Toute la presse, au-delà de la presse écrite, a initié des débats pour poser ce « *problème* » devenu central pour la société inscrite dans la mondialisation. Si la télévision du pays s'est saisie de la question au même moment que la presse écrite, il faut reconnaître que les contenus étrangers charriés par les chaînes locales et étrangères contribuent à faire asseoir dans les imaginaires des populations, surtout celles des villes que cette pratique sexuelle est un fait de société, ils contribuent à la banaliser voire la faire accepter. On voit bien dans ce cas que la presse écrite a bouleversé le contenu des autres médias, au sein de l'espace public camerounais, en les amenant à s'intéresser à ce phénomène. L'on peut dire que l'événement lié à la publication des listes des présumés homosexuels par la presse écrite camerounaise a accru la visibilité de l'homosexualité en lui conférant une couverture médiatique. Celles-ci sont porteuses d'un pouvoir symbolique permettant de la légitimer comme un sujet ou une revendication visible, obtenant par conséquent une forme de reconnaissance sociale au sein de l'espace public local (Koopmans, 2004).

### ***Les contenus télévisuels et cinématographiques étrangers : dispositifs de déconstruction du local***

Selon Théodor Adorno, le contenu médiatique n'est pas neutre, il est généralement orienté à conforter la position de l'émetteur, qui est ordinairement le détenteur des dispositifs de production des symboles. Pour lui, les médias diffusent à un niveau superposé deux types de messages : un message manifeste qui donne à voir, et un message latent, message caché. Pour lui, c'est le plus important, car il échappe à la conscience et par conséquent est susceptible de s'immiscer dans l'esprit du téléspectateur et l'aliène (Adorno, 1990 : 50). Dans le domaine de la télévision, cette analyse d'Adorno semble trouver un écho, car la plupart des séries télévisées et des films occidentaux, ainsi que des productions sud-africaines diffusées par les chaînes camerounaises et étrangères mettent en scène, de manière implicite, l'homosexualité. Il convient de souligner que ce phénomène remonte au lancement de la CTV (Cameroun Télévision).

Le Cameroun lance sa chaîne de télévision CTV le 23 décembre 1985, celle-ci va importer des contenus étrangers pour étoffer son programme. Parmi les contenus de l'époque, il y a la célèbre série, très courue de cette époque, *Dynastie* (1981-1989) avec le personnage Steven Carrington Junior qui s'avère être homosexuel. Plusieurs autres séries et films à l'instar de *Will et Grâce* en 1998 ou *The L World* en 2004 ont également des rôles d'homosexuels. Le premier est consacré à l'homosexualité masculine et le second au lesbianisme. Il faut dire que dans les années 80, la présence de ce phénomène dans les contenus cinématographiques était marginale, elle prend aujourd'hui de l'importance aujourd'hui. On note une présence importante de ce fait dans les productions sud-africaines incarnées par les acteurs noirs diffusées dans les chaînes *Canal* du bouquet *Canal Sat*. Ce pays est l'un des rares pays africains à avoir une législation en faveur de l'homosexualité et le mariage gay.

Deux séries ont attiré notre attention, parmi tant d'autres, la série *La Reine*. Cette série (sept saisons) a pour trame principale les guerres entre des groupes de la pègre locale pour le contrôle du marché de la drogue. L'un des personnages, Le frère de la reine de la famille Kgosi Kgosietsilé, est un homosexuel avéré avec une gestuelle féminine. Dans les trois premières saisons, il occupe une position centrale d'une

personne de la haute société sud-africaine. De même, Lumko Schumacher Toto, rôle important des dernières saisons, est un employé de la basse classe qui entretient des rapports bisexuels. Ces personnages montrent à suffisance que cette pratique sexuelle est courante dans toutes les classes sociales des populations noires sud-africaines. Dans cette série, il y a des scènes manifestes des rapports homosexuels. Elle est diffusée dans les chaînes *Canal+ Première* et *Canal+Pop* du bouquet *Canal Sat*.

Cette visibilité accrue des contenus à caractère homosexuel va attirer l'attention des autorités camerounaises. Le 12 juin 2023, un communiqué du Conseil National de la Communication (CNC), organe de régulation des médias au Cameroun, va dénoncer des « programmes véhiculant des pratiques obscènes à tendance homosexuelle et portant atteinte aux lois et valeurs en vigueur dans le pays ». Il rappelle qu'une mise en garde a été servie au groupe *Canal+ International* sans que celui-ci ne daigne mettre en œuvre des mesures correctives promises. Notamment l'usage d'un code parental cosigné par la chaîne et le CNC voire la révision des programmes de l'opérateur dans l'optique d'une mise en conformité avec les lois en vigueur. Le 22 septembre 2023, le bouquet est sommé de suspendre sans délai et jusqu'à nouvel ordre la diffusion de *Canal+Première (Jeune Afrique, 25 septembre 2023)*. Il apparaît que la médiatisation du phénomène pose un problème aux autorités, qui y voient un moyen de contourner la loi par le biais de la propagande LGBT, en adoptant une approche stratégique dans la lignée de Michel de Certeau. On peut dire à ce propos que la télévision est « une pratique symbolique qui participe à la construction des identités culturelles dans le hic et nunc d'une société » (Sellier, 1998). La chaîne est réhabilitée quelques mois plus tard sans réellement avoir changé grand-chose dans ses programmes. D'ailleurs, l'une des chaînes de ce bouquet, *Canal+Première* diffuse une série sud-africaine *L'homme aux deux vies* qui met en scène des personnages jeunes homosexuels. Il faut également dire que le phénomène de la *piraterie* permet aux jeunes de ce pays d'avoir accès à tous les contenus cinématographiques renfermant des scènes de relations sexuelles homosexuelles. On voit bien que les contextes médiatique, économique et administratif contribuent à la visibilité du phénomène à travers les contenus médiatiques et cinématographiques. Au niveau médiatique, l'État n'a pas toujours les moyens de contrôler tous les contenus, surtout ceux diffusés par les chaînes étrangères. L'économie camerounaise est à 70% dans l'informel, la plupart des produits vendus sont issus de la contrebande, les contenus

cinématographiques sont offerts à la volée sans aucun contrôle et la plupart des jeunes y ont accès. La plupart des chaînes de télévision locales, et un pan important de l'économie camerounaise sont soumis au registre de la tolérance administrative. Cela permet la circulation des contenus en contradiction avec les lois en vigueur. C'est par ces canaux que les Camerounais sont informés de l'existence et la pratique de l'homosexualité, certains la tolèrent aujourd'hui, et les imaginaires charriés par ce biais viennent reconfigurer la perception de cette pratique sociale au sein de la société toute entière. Ce processus est encore plus accentué par internet.

### ***III.III Internet ou le lieu de toutes les libertés***

Internet, considéré comme le réseau de tous les réseaux, est un multimédia, il est prisé par toutes les couches sociales du fait de ses attributions. Celles-ci sont de divers ordres, à savoir : l'interactivité, la diffusion rapide de l'information et la conservation des données entre autres. Il inscrit fondamentalement les individus qui l'utilisent dans la relation et peuvent également masquer ou pas leur identité. Du fait de ces qualités, les homosexuels au Cameroun le mobilisent pour faire connaître leur position, interagir et combattre l'homophobie, et ce, malgré la loi 2010/012 du 21 décembre 2010 portant sur la cybersécurité et la cybercriminalité, en son article 83, stipulant qu'il « *est puni d'un emprisonnement d'un an à deux ans et d'une amende de 500 000 f CFA à 1 000 000 f CFA, ou de l'une des peines seulement ; celui qui par des voies de communication électronique fait des propositions sexuelles à une personne de même sexe* ». L'alinéa 2 de cet article stipule clairement que les peines sont doublées si ces offres aboutissent à des rapports sexuels. Malgré cet environnement normatif punitif, internet est perçu comme un espace sécurisé de rencontres et de sociabilité par les personnes de cette communauté. Plusieurs groupes et pages *gays* sont ouverts sur Facebook (*Lesbiennes gays bisexuelle 100% vrai et 100%Kamer, Lesbiennes Cameroun, Lesbiennes de Yaoundé, Lesbiennes de Douala, rencontres et chat lesbiennes, Gays de Douala et ses alentours, Communautés des homosexuels...*). Dans la plupart d'entre eux, à l'instar de la page *Lesbiennes Cameroun*, les femmes lesbiennes font des annonces pour des rencontres avec d'autres. On peut recenser quelques messages de *Lesbiennes Cameroun* : « *Bonjour, possible de rencontrer quelqu'une de 35 ans et + propre, féminine vivant à Yaoundé. Sexe uniquement, sans attache. Suis une femme de 35 ans aussi, Essos* (6 mai 2024) »,

« suis X résident à Donala et âgée de 32 ans ! j'aimerais avoir une relation discrète, et sérieuse avec une femme féminine mûre à partir de 31 ans en montant (6 mai 2024) ». Ces groupes et pages sont considérés comme des interfaces permettant de faciliter des rencontres entre des personnes partageant la même sexualité. Certains messages réorientent les membres des groupes ou des pages Facebook vers des groupes WhatsApp où les échanges sont plus intimes. D'autres pages, à l'instar d'ADEFHO (Association de défense des homosexuels du Cameroun) d'Alice Nkom, font la promotion de leurs droits et assurent leur défense. Ces associations ont également des blogs et autres pour rendre visibles l'homosexualité et la défense de leurs intérêts. Zeineb Touati, à ce propos, montre que « les médias numériques et les réseaux sociaux jouent [...] un rôle important dans la construction des représentations sociales, dans la médiatisation des mouvements sociaux, l'expression des représentations politiques, sociétales, linguistiques ou encore identitaires. Sites internet, blogs et réseaux sociaux représentent un espace alternatif d'expression et d'existence pour certaines minorités sexuelles ou religieuses et des groupes marginalisés ou vulnérables » (2022 :42). Ces moyens permettent aux personnes ayant des pratiques sexuelles non hétéronormées de s'exprimer, mais également de ne plus se sentir affectées par le regard de l'Autre. L'emploi de ces dispositifs de communication au Cameroun permet de construire un regard nouveau autour de cette pratique sexuelle et de sortir cette communauté des carcans de la loi. Un article du journal français *Le Monde*, publié le 29 octobre 2011 et intitulé « *Les réseaux sociaux au secours des homosexuels persécutés* » décrit comment les mouvements des droits de l'Homme en général, à l'instar de l'association (ADEFHO) dirigée par l'avocate Alice N'kom, mobilise les multimédias pour la revendication des droits des homosexuels au Cameroun. Clément Boutin, dans une publication dans le journal en ligne *Les Inrockuptibles* (« *Comment les réseaux sociaux ont révolutionné le coming out* ») en janvier 2016 montrent comment une dizaine de jeunes célébrités, en 2015, se sont servies de ces dispositifs pour annoncer leur homosexualité. Ils ont mobilisé YouTube et d'autres réseaux pour faire leur annonce à travers de courtes vidéos. Il s'agissait de montrer les modèles de réussite. Au Cameroun, même si ce n'est pas de façon volontaire, les vidéos de scènes de pratiques homosexuelles des stars du showbiz et du sport, à l'instar de la star du football féminin Gaëlle Enganamouit, se retrouvent sur Facebook et les autres réseaux et médias sociaux (post publié le 5 novembre 2011 sur la page de N'zui Manto yi sep sep). Malgré la loi,

cette star n'a jamais été inquiétée par les autorités, vu sa notoriété. Elle a joué un rôle central dans la promotion de l'acceptation de l'homosexualité dans l'imaginaire des jeunes Camerounais et dans la visibilité de cette orientation sexuelle, du fait de la permissivité des autorités. Malgré les tentatives de répression à l'encontre des personnes homosexuelles, ces actions contribuent à rendre l'homosexualité plus visible et à favoriser son acceptation en tant que pratique sexuelle normale au sein de la société camerounaise.

## **Conclusion**

À l'issue de cette réflexion, il est possible d'affirmer que les personnes homosexuelles au Cameroun font usage de divers moyens pour entrer en contact avec d'autres individus de même orientation sexuelle, mais également pour faire connaître leur cause, revendiquer le respect de leurs droits et lutter contre l'homophobie, étant donné que ces pratiques sont criminalisées. Ils mobilisent divers outils tels que les tenues vestimentaires, les lieux de rencontre communs, ainsi que les médias en général et les technologies de l'information et de la communication en particulier. Les médias traditionnels ont permis, à travers l'affaire « des listes », de construire ce phénomène comme un fait d'actualité « *normal* » au sein de l'espace public camerounais et d'en faire un sujet à discussion. Les multimédias leur permettent de mouvoir en toute quiétude, bénéficiant de la « *sacrosainte* » tolérance administrative qui régit et organise les interactions entre l'État et les autres membres de la république. Ils constituent pour eux un espace de sociabilité, de rencontre et de revendication de leur cause. On peut affirmer qu'ils, dans le contexte camerounais qui leur est essentiellement défavorable, profitent de tous les espaces de liberté pour construire leur visibilité. Ceci fait dire que le contexte communicationnel, à travers la publication des listes, et le développement des TIC (avec une forte pénétration d'internet au Cameroun soit 12,89 millions d'utilisateurs pour un taux de pénétration de 45,6% en 2023 selon le journal *Le Jour* du 23 février 2023), concourt au changement de leur conditions d'apparition publique et de la mise en visibilité de leur cause (Cardon, 2010). Cela suggère que la multiplication des espaces publics et des lieux de loisirs à Douala, ainsi que l'émergence des plateformes numériques permettant l'expression individuelle et la croissance continue des médias de masse traditionnels

(radio, télévision, presse écrite et cinéma...) ont favorisé l'élargissement des sphères publiques d'expression des personnes et des groupes homosexuels au Cameroun, leur permettant ainsi de gagner en visibilité.

## Références bibliographiques

**Abega Severin Cécile (Dir)** (1995), *Apprentissage et vécu de la sexualité chez les jeunes camerounais, de 15 à 30 ans*, 2<sup>e</sup> rapport, OMS-Université de Yaoundé 1

**Anattrella Tony** (1998), *La différence interdite, sexualité, éducation, violence*, Paris, Flammarion

**Awondo Patrick** (2019), *Le sexe et ses doubles, (Homo)sexualité en postcolonie*, Paris, ENS Éditions

**Ballandier Georges** (1986), *sens et puissance*, Paris, Quadrige/PUF, 3<sup>ième</sup> édition

**Balle Francis** (2007) *Médias et sociétés*, Montchrétien, Paris, 13<sup>ième</sup> édition

**Borillo André** (2000), « Le complément locatif et le genre descriptif »,

**Coene M, De Mulder W, Dendale P. (dir)**, *Studia linguistica in honorem Lilinae Tasmowski Padoue*, Unipress

**Cardon Dominique** (2010), « Les réseaux sociaux en ligne et l'espace public », *L'Observatoire*, N°37

**GUEBOGUO Charles** (2007), *La question homosexuelle en Afrique, cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan

**Koopmans Ruud** (2004), "Movements and media: selection processes and evolutionary dynamics in the public sphere". *Theory and society*, N°33

**Legal Jean-Baptiste et Délouée Sylvain** (2015), *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Paris, Dunod, 2<sup>e</sup> édition

**Maillard Anais** (2018), *Identité, lesbianisme, réseaux socionumériques : étude des usages de Facebook des jeunes lesbiennes montréalaises féministes*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec

**Mc Luhan Marshall** (1977), *Pour comprendre les médias*, Paris, Point Seuil

**Njankou Michel** (2017), *Homosexualité et séries télévisées entre interdiction et diffusion : étude de cas du paradoxe des chaînes de télévision au Cameroun*, Mémoire de master, Université catholique de Louvain

**Piguet Jean-Claude** (1975), *La connaissance de l'individuel et la logique du réalisme*, Neuchâtel, La Baconnière

**Pollak Michael** (1982), « L'homosexualité masculine ou le bonheur dans le ghetto », Aries Paul and All (1982), *Sexualités occidentales*, Paris, Seuil

**Sabourin Paul** (2009), « L'analyse de contenu », Gauthier Benoît (dir), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Ottawa, Presses de l'Université du Québec

**Songue Beat Paulette** (2007), « Préface », GUEBOGUO Charles (2007), *La question homosexuelle en Afrique, le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan

**Thompson B. John** (1995), *The media and modernity: a social theory of media*, Stanford, Stanford University Press

**Wieviorka Michel** (Dir) (2007), *Les sciences sociales en mutation*, Paris, Editions Sciences humaines